

**Extrait du registre des DELIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA POSSONNIERE**

SEANCE DU 4 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION : 28 janvier 2022
NOMBRE DE CONSEILLERS ELUS : 19
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 17

L'an deux mil vingt et un, le 4 du mois de février, à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la commune de LA POSSONNIERE se sont réunis à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal de LA POSSONNIERE sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. Jacques GENEVOIS, Maire ;

M. Alain FAGAT, Mme Béatrice MECHIN, M. Julien RAVARY, Mme Sylvie MARGOTTIN, M. Dominique FAYOLA, adjoints ;

~~Mme Charlotte GRIMAULT~~, Mme Nathalie PICHARD, Mme Emmanuelle ROUSSEAU, conseillères déléguées ;

Mme Ginette ALBERT, Mme Bernadette BEAUPÈRE, ~~M. Frank BLACHÈRE~~, M. Gildas BURY, Mme Virginie COUTAND, M. Camille JEANNEAU, M. Cédric LESAGE, M. Maxime OUVRARD, M. Guy PERRET, Mme Annie PODEUR, conseillers.

Absent : Charlotte GRIMAULT

Pouvoir : Frank BLACHÈRE donne pouvoir à Nathalie PICHARD

Désignation du secrétaire de séance : Mme Annie PODEUR

Assistait en outre à la réunion : Mme Aude MIDY, secrétaire générale remplaçante.

2022.007 – ADRESSAGE : VOTE DES NOMS DE VOIE

Monsieur le Maire rappelle que par la délibération 2021-054 du 3 septembre 2021, le Conseil municipal a validé le principe de la révision de l'adressage des voies de la commune, et autorisé l'engagement d'une mission portée par la Communauté de communes Loire Layon Aubance. Ce travail a démarré en décembre avec le concours de Pauline CHIRON, agent de la communauté de communes, le relais interne de notre stagiaire de Licence Pro administration Hélène COUSIN, et d'un groupe de cinq élus. Le recensement des points de mise à jour est aujourd'hui effectué (environ 300 propositions de modification), des courriers ont été transmis aux personnes concernées, et la commune réceptionne les remarques en vue d'ajustements.

Il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, et voies de la commune : soit pour donner un nom à des voies qui n'en avaient pas, soit pour modifier la dénomination existante.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tels que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

La question des numéros sera examinée lors d'une prochaine séance, après inventaire des retours des habitants. Pour information, le système métrique est utilisé hors du bourg afin de faciliter les ajouts éventuels lors de constructions nouvelles.

Madame Virginie COUTAND précise que ces informations devront être transmises pour les GPS. Madame Emmanuelle ROUSSEAU fait remarquer que l'utilisation du nom « allée » paraît surprenant pour certaines voies.

Madame Virginie COUTAND souligne qu'en effet en urbanisme, les noms de voie ont du sens : une allée est à l'origine plantée d'arbres, alors qu'une impasse définit un type de rue qui ne débouche pas. Madame Emmanuelle ROUSSEAU rajoute que dans ce cas, la dénomination renseigne, on sait où on va.

Le tableau récapitulatif suivant prend en compte les remarques des élus :

NOUVELLE DENOMINATION		CARACTERISATION DE LA DENOMINATION	CORRESPONDANCE AVEC LES PLANS ANNEXES
Type de voie	Nom de la voie		
Chemin	de la Gréneraie	Création	1
Chemin	de la Lande	Création	1
Chemin	de la Maison Neuve	Création	1
Allée	de Lesnaies	Création	1
Chemin	de l'Espoir	Création	1
Chemin	des Petites Corroyes	Création	1
Chemin	du Paradis	Création	1
Chemin	de la Brésillaie	Création	2
Chemin	de la Franchaie	Création	2
Chemin	de Verdun	Création	2
Chemin	des Moléans	Création	2
Chemin	du Petit Montigny	Création	2
Chemin	du Petit Versailles	Création	2
Chemin	de Maltête	Création	3
Chemin	de Valferme	Création	3
Chemin	du Mortron	Création	3
Impasse	du Cassoir	Création	3
Chemin	de Chaubusson	Création	4
Route	de l'Arche	Création	4
Rue	de Villeneuve	Prolongement de la voie	4
Chemin	du Moulin Blanc	Prolongement de la voie	5
Allée	de la Cité Bellevue	Création	5
Impasse	de l'Industrie	Création	5
Allée	du Moulin des Vaureitres	Création	5
Rue	Joséphine Baker	Création	5
Chemin	du Champ de l'Aire	Création	6
Chemin	du Pâtis Diard	Création	6
Route	Départementale 111	Création	6
Rue	de la Hutte	Fusion de la Rue de la Hutte et du Chemin de la Hutte	6
Route	de Saint-Martin	Prolongement de la voie	6

NOUVELLE DENOMINATION		CARACTERISATION DE LA DENOMINATION	CORRESPONDANCE AVEC LES PLANS ANNEXES
Type de voie	Nom de la voie		
Chemin	des Fossés Neufs	Création	6
Route	de la Levée	Prolongement de la voie	7
Route	de l'Alleud	Prolongement de la voie	7
Route	Départementale 311	Création	7

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- VALIDE les noms attribués à l'ensemble des voies communales
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Publication le 10 février 2022.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
M. Jacques GENEVOIS
Pour le Maire empêché, l'adjoint,
M. Julien RAVARY



Accusé de réception en préfecture
049-214902470-20220204-DEL2022-007-DE
Date de télétransmission : 11/02/2022
Date de réception préfecture : 11/02/2022